

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2016

Présents : ABADIE Aline, COMBESCOT Jean-François, DASTE Sophie, DINTRANS Louis, DUBOSQ Patrick, LAGRANGE Annie, LASSARRETTE Alain, LENDRES Jérôme, NAPROUS Michel, PAPOT Dominique, PLENACOSTE Francis.

Absents : COURREGES Marie-José (procuration : F. PLENACOSTE), JOUANOLOU Maryse, PARROT Jean-Louis, POINSOT-DARGAIGNON Magali.

Secrétaire de Séance : LAGRANGE Annie.

### **1. Attribution des marchés de travaux pour la réalisation du projet d'extension de l'école d'Andrest.**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 19 juillet 2016 afin d'analyser les offres des candidats aux lots constitutifs du marché public d'extension de l'école d'Andrest.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

-d'autoriser M. le maire à signer les marchés publics suivants :

*Lot 1 : V.R.D.*

Entreprise retenue : GEOVIA (320, avenue de la Petite Vitesse 65500 VIC-EN-BIGORRE)

Montant du marché : 45 090.16 € HT

*Lot 2 : Gros œuvre*

Entreprise retenue : LATAPIE (8, cami de Mailhoc 65400 LAU-BALAGNAS)

Montant du marché : 116 921.94 € HT

*Lot 3 : Charpente / Couverture / Zinguerie*

Entreprise retenue : PYRÉNÉES CHARPENTES (6, rue du Pibeste 65400 AGOS-VIDALOS)

Montant du marché : 109 623.99 € HT

*Lot 4 : Menuiserie Aluminium / Fermeture*

Entreprise retenue : DESIGN ALUMINIUM 31 (Route de Loo, le Village 31510 PAYSSOUS)

Montant du marché : 29 122.00 € HT

*Lot 5 : Menuiserie bois*

Entreprise retenue : SEE LERDA (4, rue des Acacias 65390 ANDREST)

Montant du marché : 39 767.05 € HT

*Lot 6 : Plâtrerie / Isolation / Plafonds*

Entreprise retenue : FINIBAT (24, rue du Corps Franc Pommiès BP 10944 65009  
TARBES CEDEX)

Montant du marché : 38 911.20 € HT

*Lot 7 : Électricité / Chauffage*

Entreprise retenue : SPE (100, avenue de Tarbes 65500 VIC-EN-BIGORRE)

Montant du marché : 37 570.33 € HT (sans option)

*Lot 8 : Plomberie / Sanitaire / Ventilation*

Entreprise retenue : SAGES (Centre Kennedy, rue Patrick Baudry 65000 TARBES)

Montant du marché : 44 846.15 € HT

*Lot 9 : Sols souples*

Entreprise retenue : LORENZI (ZAC des Pyrénées, Rue Troumouze 65420 IBOS)

Montant du marché : 11 895.00 € HT

*Lot 10 : Carrelage / Faïence*

Entreprise retenue : FINIBAT (24, rue du Corps Franc Pommiès BP 10944 65009  
TARBES CEDEX)

Montant du marché : 8 280.90 € HT

*Lot 11 : Peinture*

Entreprise retenue : PORTASSAU (77, rue François Marques 65000 TARBES)

Montant du marché : 21 964.20 € HT (sans option)

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

**2. Motion soutenant le dépôt de demande de dérogation des hôpitaux spécialisés de Lannemezan à un GHT.**

Monsieur le Maire lit au Conseil la lettre adressée par la section syndicale de la CGT des hôpitaux spécialisés de Lannemezan qui expose le projet d'adhésion obligatoire de leurs établissements au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) des Hautes-Pyrénées devant regrouper administrativement les centres de Tarbes, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre et Astugue.

Cette adhésion engendrerait à terme, selon ce courrier, une dilution des services de proximité et une diminution des moyens consacrés aux patients.

La section syndicale de la CGT demande à la commune de soutenir sa demande de dérogation qui sera transmise au Ministère de la Santé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, soutient à l'unanimité les revendications de la section syndicale de la CGT des hôpitaux spécialisés de Lannemezan par le biais d'une motion qui sera transmise aux parties concernées.

### **3. Questions diverses.**

-Monsieur le Maire tient à remercier Mesdames DUFOURCQ et CAMESCASSE donatrices de peintures réalisées par Violette et Jean LATASTE, peintres ayant résidé à Andrest. Un courrier de remerciement leur sera adressé.

-Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une demande de M. Christian MENEGHETTI souhaitant l'installation d'un arrêt de bus au lieu-dit Lamayoux permettant d'emprunter les transports en commun aussi bien à l'aller qu'au retour. La commune d'Andrest adressera un courrier au Conseil Départemental afin d'appuyer cette demande.

-Monsieur le Maire propose au Conseil d'accueillir la troupe de théâtre « Les Victambules » pour leur nouveau spectacle nommé : « Les Remplaçants ».  
Les élus proposent la date du 4 novembre 2016 afin que la salle des fêtes communale puisse proposer ce spectacle aux Andrestois.

*La séance est levée à 21h30.*